

ADDENDA

MÉMOIRE de Carmen LABELLE : *Chronique d'une pollution annoncée*

Erratum 1 : page titre : Le titre du document aurait du se lire

Chronique d'une pollution annoncée

Note : Si vous avez la version finale, le titre est corrigé

Erratum 2 : À la page 3, dans la section *Présentation*

Le deuxième paragraphe devrait se lire :

Mon rôle en tant que thérapeute consiste à identifier les blocages qui empêchent les mécanismes physiologiques de maintenir la personne en santé, en aidant l'organisme à éliminer blocages et influences néfastes.

Erratum 3 : À la page 6, deuxième paragraphe

Nous devrions lire : **plans d'assainissement** et non usines individuelles de traitement

Erratum 4 : À la page 8, dernier paragraphe

Lire : **en Alberta** le« Municipal Government Property Tax Appeal Board »

Erratum 5 : À la page 21, premier paragraphe

Ajouter : ... on défriche tout **et on épand du lisier sur ce lot défriché.**

Erratum 6 : À la page 23, dernier paragraphe

Lire : **Nous sommes donc face à une réévaluation inévitable des modes d'élevage et du mode de gestion des fumiers.**

Addenda: Chapitre 6 et Conclusion

version complète : voir pages suivantes

Chapitre 6

Opération à cœur ouvert, la dernière chance

Arrêt total

En voulant éviter les études d'impact requises pour les élevages de 600 unités animales et plus, en bâtissant plusieurs unités d'élevage plus petites, rapprochées, les grands producteurs industriels se sont tirés dans le pied, car les études d'impact, qui auraient pu être faites à mesure, doivent se faire maintenant, toutes en même temps, à la grandeur du Québec.

Et il faudra le temps qu'il faut pour les faire toutes ces études.

Donc il faut prolonger le moratoire aussi longtemps qu'il le faudra

pour que les résultats de ces études d'impact soit analysés et que des règles suffisamment sécuritaires soient établies.

Il faut inverser le fardeau de la preuve.

Il faut que toute nouvelle industrie fasse une étude d'impact et prouve qu'elle ne polluera pas l'environnement et la communauté. En plus il faudra exiger le dépôt d'une garantie pour payer tout dommage éventuel.

La production porcine est devenue une biotechnologie et doit être traitée comme l'industrie qu'elle est, i.e. une industrie qui fonctionne **en dehors du rythme naturel** de l'agriculture. **Elle n'a pas besoin d'être à la campagne.** Se débarrasser du lisier ne justifie en rien sa présence en milieu rural. Il serait donc possible d'envisager de ne permettre ces industries que dans les parcs industriels des grandes villes; ça se fait dans quelques pays. Et avec les raffineries serait tout indiqué. Usines à viande qui raffinent leurs rejets...

Mais...

Ce serait sans tenir compte du sort qu'on réserve aux **êtres** dont on prend la vie pour nourrir la nôtre... Ne mériteraient-ils pas au moins, en échange, de vivre cette vie qu'ils vont nous donner d'une façon saine, répondant à leur nature et à leurs besoins? Vivre dehors, fourrer leur groin dans la terre, laisser leurs petits courir autour et s'étendre sur l'herbe pour les nourrir... Et c'est possible.

Nous sommes donc face à une réévaluation inévitable des modes d'élevage et du mode de gestion des fumiers.

Ces industries, **quand il s'agit de maximiser leurs profits**, investissent d'énormes sommes dans la recherche et les biotechnologies les plus modernes (modifications génétiques, alimentation, races, préventions des maladies, croissance rapide, etc.). Mais **quand il s'agit de gérer les déchets** (déjections, cadavres, matériel bio-médical, etc.) alors là on revient à une **méthode primitive** : seulement tout rejeter dans l'environnement

L'élevage animal en mode de gestion liquide du lisier est une pratique qui impose une très forte pression sur le milieu à beaucoup d'égards, mentionnons simplement les énormes besoins en eau et les quantités astronomiques de déjections animales. Ces impacts importants sont gérables par des mesures adéquates, (entre autres par un changement de gestion des fumiers (**gestion solide**) qui n'implique pas de technologie complexe que seuls les industriels pourront gérer et se payer) **dans la mesure où une véritable police environnementale**, calquée sur la police du transport, fait respecter les règlements et où on **fait de l'élevage répondant au besoin de notre population seulement**.

Mais quand on cherche à produire de la viande pour toute la planète, on crée une pression si forte sur notre milieu qu'on court à la catastrophe sociale et environnementale. Or depuis longtemps le Québec produisait assez de porcs pour nourrir sa population !

Conclusion

La production porcine industrielle, soutenue par une biotechnologie comportant des risques pour la santé de la communauté, ayant des impacts importants au niveau social, économique et environnemental, compétitionnant d'une façon inéquitable avec les autres productions agricoles **ne peut s'intégrer au milieu rural sans nuire à toute la communauté.** Et à cause de cela, **elle est inacceptable socialement** et la population l ne l'acceptera pas.

Bénéficiant de l'impunité avec le droit de produire, elle tient en otage toute la population du Québec, ainsi que les autres agriculteurs. Le Barreau du Québec a dénoncé plus d'une fois l'entorse faite à la démocratie par les lois 23 et 184, les orientations gouvernementales et les règlements abusifs. Beaucoup de municipalités s'y sont opposées parce qu'elles sont ainsi totalement exclues de toutes réglementations possibles chez elles.

Il semble inévitable, pour reconstruire le tissu social et la cohabitation harmonieuse dans nos communautés, de rétablir un rapport égal des forces en **abolissant la loi sur le droit de produire.**

Il semble inévitable qu'on doive réduire l'élevage de porcs au Québec. On doit cesser de subventionner l'exportation (le Danemark l'envisage, l'Allemagne aussi.) qui a fait de l'agriculture une industrie catastrophique pour l'environnement, afin que celle-ci redevienne une agriculture d'autosuffisance et un mode de vie qui s'intègre dans nos communautés rurales en contribuant, au lieu de nuire, à la communauté,

Il est impératif de redonner ses lettres de noblesse à une agriculture diversifiée soucieuse de l'environnement, permettant une régénération des écosystèmes, préservant l'équilibre des sols et des eaux et assurant le bien-être des animaux. Cette agriculture offre des perspectives intéressantes pour le développement socioéconomique des régions, car elle s'intègre bien dans les communautés rurales et établit un lien durable entre villes et campagnes. Aujourd'hui cela s'appelle « agriculture biologique ». autrefois cela s'appelait... « agriculture »...